



CESU de l'Estuaire et de la Mer

Bulletin d'inscription

La formation

Intitulé	Date(s)
----------	---------

La personne en formation

Civilité	Nom	Prénom(s)		
Date de naissance	Ville	Dépt	Pays	
Adresse		CP	Ville	
Mail individuel			Téléphone	
Profession			N° RPPS / ADELI	

L'établissement

Nom		Numéro SIRET		
Adresse		CP	Ville	
Responsable formation	Nom-Prénom(s)			
Mail		Téléphone		

Prise en charge de la formation

Etablissement	Personnelle	OPCO	Nom et adresse de l' OPCO		
Responsable OPCO		Mail		Téléphone	

CESU de l'Estuaire

Hôpital Flaubert
02 32 73 38 15

55 rue Gustave Flaubert

Pavillon Bretonneau. RDC

76600-Le Havre

mail : cesu.estuaire@ch-havre.fr



CESU de l'Estuaire et de la Mer

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription, une convention de formation sera adressée au responsable formation de l'établissement ou de l'OPCO, ou à la personne dans le cas d'une prise en charge personnelle, accompagnée de la convocation et d'un plan d'accès au site de formation.

La signature du bulletin d'inscription par le service de formation continue de l'établissement vaut bon de commande et signifie l'acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées dans les conditions générales de vente de la présente rubrique.

Une inscription n'est considérée comme définitive qu'après réception de la convention de formation revêtue de la signature et du cachet du service de formation continue de l'établissement, de l'OPCO ou de la personne dans le cas d'une prise en charge personnelle.

PAIEMENT

Le paiement se fait par virement bancaire ou mandat administratif après service fait, en mentionnant l'organisme payeur le cas échéant. Toute formation commencée est due en totalité. Une facture est adressée par email au service de formation continue (ou à défaut, à tout autre commanditaire) à l'issue de la formation présentielle, accompagnée des attestations de présence.

ANNULATION/REPORT

Annulation de la personne ou de l'établissement : pour toute annulation reçue 14 jours au moins avant le 1er jour de la formation présentielle (date à date), les frais d'inscription ne sont pas dus. Au-delà de cette limite, les frais d'inscription sont dus en totalité quel que soit le motif de l'annulation (y compris en cas de force majeure, maladie, mouvements de grève, difficultés techniques ou climatiques perturbant les transports), les remplacements sont admis. Les demandes d'annulations et de remplacements doivent être formulées par écrit et adressées impérativement par email (cesu.estuaire@ch-havre.fr) pour être prises en compte.

Annulation par le CESU de l'Estuaire et de la Mer : le CESU se réserve la possibilité d'annuler la formation à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Dans la mesure du possible, les personnes inscrites sont averties par courriel. Les frais d'inscription ne sont pas dus.

Report d'inscription : les reports d'inscription sur une autre session du même programme de formation sont admis moyennant des frais supplémentaires forfaitaires de 30 €, sous réserve du règlement de la facture concernée.

Fait à _____, le _____

CESU de l'Estuaire

Hôpital Flaubert
02 32 73 38 15

55 rue Gustave Flaubert

Pavillon Bretonneau. RDC

76600-Le Havre

mail : cesu.estuaire@ch-havre.fr